

RCS : LE PUY
Code greffe : 4302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LE PUY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00413
Numéro SIREN : 853 648 863
Nom ou dénomination : 5E INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 10/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/004187

Désignation de l'entreprise <u>SASU 5E INVEST</u>			Néant <input type="checkbox"/>															
Adresse de l'entreprise <u>27 CHEMIN DE GARETOUT 43110 AUREC SUR LOIRE</u>																		
Numéro SIRET* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>5</td><td>3</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>8</td><td>6</td><td>3</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>9</td></tr></table>					8	5	3	6	4	8	8	6	3	0	0	0	1	9
8	5	3	6	4	8	8	6	3	0	0	0	1	9					
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>12</td></tr></table>			12	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>12</td></tr></table>		12												
12																		
12																		
			Exercice N clos le <u>31/03/2022</u>															
ACTIF			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012														
		Autres*	014	016														
	Immobilisations corporelles*		028	030														
	Immobilisations financières* (1)		040	042	251 488													
	Total I (5)		044	048	251 488													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052														
		Marchandises *	060	062														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070	3 000													
		Autres* (3)	072	074	87 161													
	Valeurs mobilières de placement		080	082														
	Disponibilités		084	086	31 482													
	Charges constatées d'avance *		092	094														
	Total II		096	098	121 644													
Total général (I + II)		110	112	373 132														
PASSIF				Exercice N NET 1														
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	120	155 125													
	Écarts de réévaluation		124	124														
	Réserve légale		126	126	1 000													
	Réserves réglementées*		130	130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131	132	11 404													
	Report à nouveau		134	134														
	Résultat de l'exercice		136	136	(1 614)													
	Provisions réglementées		140	140														
Total I		142	142	165 915														
Provisions pour risques et charges		154	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	156	118 120													
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	164														
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	166	28 829													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	172	60 266													
	Produits constatés d'avance		174	174														
Total III		176	176	207 216														
Total général (I + II + III)		180	180	373 132														
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	71 973													
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	170 508													
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184														

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU 5E INVEST

Néant ***A - RÉSULTAT COMPTABLE**Exercice N clos le
31/03/2022

PRODUITS D'EXPLOITATION								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export	209	210	45 833		
	Production vendue	biens	et livraisons	215	214			
			services*	intracommunautaires	217	218		
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)				222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production				224		
	Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	45 833		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	41 795		
	Variation de stocks (marchandises)*				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240			
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :			242	5 699		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	244	4 119		
	Rémunérations du personnel*				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
	Dotations aux amortissements*				254			
	Dotations aux provisions				256			
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*			259	262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	51 614		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(5 781)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	5 000		
	Produits exceptionnels			(IV)	290			
	Charges financières			(V)	294	832		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347	300		
			dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					
	Impôts sur les bénéfices*			(VII)	306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(1 614)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	314	1 614		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles*			322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC	248	330			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249) 251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU (44. octies A)	987	342			
		Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)		989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991	Investissements outre-mer	344				
	ZFANG (44 quaterdecies)	345	Zone de développement prioritaire (44 sepdecies)	993				
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992						
	Dont divers	Créance due au report en arrière du déficit	346	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)		647	350	63 975
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)		648		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies F)		990		
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)		649		
				Deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		641		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352		354	65 589	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356				
	Déficits antérieurs reportables : *.....1 845.....dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	372	65 589		

Comptes annuels

2022

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 5E INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 373 133 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 614 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	80 980	170 508		251 488
Total	80 980	170 508		251 488
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				251 488

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 90 161 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 000	3 000	
Autres	87 161	87 161	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	90 161	90 161	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 155 124,65 euros décomposé en 15 512 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	8 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice	7 512	10,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	15 512	10,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 207 217 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	118 121	46 148	20 102	51 871
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 829	28 829		
Dettes fiscales et sociales	9 167	9 167		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	51 100	51 100		
Produits constatés d'avance				
Total	207 217	135 244	20 102	51 871
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	80 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	-38 063			
(**) Dont envers les associés	23 100			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 23 100 euros.

Charges à payer

	Montant
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	58
Total	58

5E INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 155 125 euros
Siège social : 27 chemin de Garetout Le Buisson, 43110 AUREC SUR LOIRE
853 648 863 RCS LE PUY EN VELAY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2022

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2022

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à -
1 614,10 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -1 614,10 euros

- A imputer sur les réserves

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué
auparavant.

Certifié conforme
Le Président

